



## Documents à fournir vue d'une demande d'immatriculation pour un véhicule importé (CEE uniquement)

### Liste des documents à fournir :

- Un **justificatif d'identité** doit être fourni pour chaque co-titulaire (soit le permis de conduire français soit la carte d'identité en cours de validité soit le passeport en cours de validité soit le carnet de circulation en cours de validité),
- Le **permis de conduire** du titulaire du véhicule (si le permis de conduire fourni ne précise pas le nom marital, joindre la photocopie du livret de famille ou une photocopie de l'acte de mariage),
- Un **justificatif de domicile** daté de moins de six mois au nom du demandeur (photocopie d'une facture de gaz, d'électricité, d'eau, de téléphone fixe, téléphone portable ou photocopie de l'avis d'imposition ou photocopie de l'attestation d'assurance du logement ou photocopie d'une quittance de loyer délivré par un professionnel de l'immobilier ou photocopie de l'assurance habitation ; si vous êtes **hébergé(e)** : pièce d'identité en cours de validité de l'hébergeant, justificatif de domicile daté de moins de six mois au nom de l'hébergeant, attestation d'hébergement datée de moins de six mois et signée par l'hébergeant ; si le titulaire est une **personne morale** ou une entreprise : joindre un extrait k-bis original de moins de six mois ainsi qu'un justificatif d'identité de son représentant légal),
- Le **quitus fiscal original** délivré par le service des impôts dont vous dépendez (ce document n'est pas à fournir dès lors qu'une dispense en cours de validité délivrée par les services fiscaux territorialement compétents est jointe au dossier),
- Le **certificat d'immatriculation étranger** (dans bon nombre de pays, le certificat est en plusieurs parties, joindre tous les volets originaux ; selon le pays, une attestation originale de sortie du territoire est obligatoire ex : Espagne, Italie),
- La **déclaration de cession** du véhicule concerné (cerfa 15776\*01 ; l'ancien formulaire 13754\*01 ou 13754\*02 reste recevable) ou une **facture acquittée** (le certificat de cession doit être établi à votre nom par le titulaire du certificat d'immatriculation étranger ; la facture acquittée doit mentionner les caractéristiques précises du véhicule si celui-ci est vendu par un professionnel de l'automobile ou une société ; dans le cas d'une vente entre particuliers, le nom du titulaire et du co-titulaire figurant sur le certificat d'immatriculation (carte grise) doit être le nom du vendeur ; s'il s'agit d'un achat à un **professionnel** de l'automobile français, ce dernier doit vous remettre un **récépissé de déclaration d'achat** que vous devez joindre à votre demande),



### (Suite des documents à fournir)

- La **demande de certificat d'immatriculation** du véhicule concerné (cerfa 13750\*05 ; remplie et signée par le demandeur ; s'il y a un co-titulaire, indiquer son nom et ajouter sa signature ; pour un véhicule en location, fournir le mandat de la société de leasing vous autorisant à effectuer les démarches administratives),
- L'**original du certificat de conformité** (non barré rouge ; délivré par le constructeur ou son représentant légal ou dans certains cas par la DREAL ex DRIRE ; le certificat de conformité « barré rouge » doit être conservé par le demandeur),
- Le **contrôle technique** du véhicule concerné daté de moins de six mois au jour de la saisie du dossier (ce document n'est pas nécessaire pour les véhicules âgés de moins de quatre ans ou lorsque le contrôle technique n'est pas obligatoire),
- L'**attestation d'assurance** du véhicule à immatriculer (carte verte ou courrier de notification de l'assureur),
- **Mandat d'immatriculation** (cerfa 13757\*03 ; daté et signé),

**Tout dossier incomplet ne pourra faire l'objet d'un traitement favorable**